

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ministère de la Défense Nationale**

**Commandement de la Gendarmerie Nationale**

**MISE EN DEMEURE N° 01**

Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et en application des clauses contractuel les afférentes au marché N°3591/0012 du 19/03/2025, portant sur Travaux de parachèvement de la réalisation d'une Brigade Territoriale de la Gendarmerie Nationale à la wilaya de Touggourt, conclu avec l'Entreprise ZATOUT MOUSTAPHA, dont le siège social Cité Mekhadma à la Wilaya d'Ouergla, cette dernière est mise en demeure N°01 pour non dépôt de la caution de bonne exécution et de garantie.

A Cet effet, Entreprise ZATOUT MOUSTAPHA est tenue de remédier à ce problème, et d'honorer ses engagements contractuels dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Passé ce délai, des mesures seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur.